



16ème législature

Question N° : 819	De M. Julien Bayou (Non inscrit - Paris)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Fermeture de classes à Paris	Analyse > Fermeture de classes à Paris.
Question publiée au JO le : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 ()		

Texte de la question

M. Julien Bayou attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la défense de l'école publique à Paris au vu du nombre alarmant de fermetures de classes dans la capitale. 175 fermetures de classes ont été dénombrées en 2023 et 183 supplémentaires en 2024. En tant qu'élu parisien, M. le député reçoit de nombreuses sollicitations de professionnels et de parents d'élèves de la circonscription des 3e et 10e arrondissements de Paris qui s'alarment, à juste titre, des conséquences néfastes des suppressions de classes ainsi que sur l'absence de concertation et de dialogue. Initiées par le rectorat à marche forcée, ces fermetures ne peuvent s'expliquer uniquement par la baisse de la démographie et l'évolution des effectifs scolaires à Paris. M. le député condamne ainsi un choix politique qui nuit au principe de l'école publique qui répond aux besoins de toutes et de tous. Au contraire du choix de Mme la ministre, la baisse des effectifs pourrait d'abord être utilisée comme un outil d'amélioration du taux d'encadrement des classes pour un meilleur apprentissage des élèves et de meilleures conditions de travail pour les enseignants. Ce choix est d'autant plus à interroger au vu de l'instauration des groupes de niveaux dans les écoles qui supposent des classes supplémentaires. L'école publique parisienne se trouve ainsi dépourvue de ses moyens et risque d'être délaissée au profit de l'école privée financée au-delà des obligations légales où seule une partie de la population pourra se permettre d'envoyer ses enfants. Mme la ministre est en train de casser le service public de l'éducation. Mme la ministre voudrait orienter les parents vers le privé qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. Il lui demande quels seront les moyens dédiés du ministère pour assurer de bonnes conditions d'enseignement aux élèves parisiens.